

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 9
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne 25 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75
RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.
 Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis cen-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

13 Décembre 1883.

BULLETIN

Le ministère est maintenu, mais la con-
 fiance n'est pas formellement exprimée ; en
 effet, elle n'existe pas. Ecoutez tous les ora-
 teurs, MM. Rivière et Pelletan, de la gauche
 avancée, M. Delafosse, de la Droite, M.
 Ribot, du petit u, et M. Proust, du grand U,
 tous sont d'accord pour dire : Dieu ! que ce
 ministère est maladroit ! Quelle incapacité,
 quelle imprévoyance, quelle fourberie !
 Mais, les uns ajoutent : Renversons-le à
 cause de ses fautes ; — les autres : Soute-
 nons-le malgré ses fautes. M. Ferry lui-
 même invoque un argument très-peu pro-
 pre à inspirer confiance ; il dit : Gardez-moi,
 vous ne trouverez pas mieux. Puis cet au-
 tre : Les changements ministériels affaiblis-
 sent la République ; gardez-moi, puisque
 j'y suis !

Ainsi, la semaine dernière, M. Weiss
 poussait ce cri dans le *Voltaire* : « Vive la
 République, puisqu'elle existe ! »

La raison n'a rien de flatteur, mais elle
 suffit à ce régime, à ce ministère et à leurs
 partisans. Si mauvaise qu'elle soit, elle a
 prolongé les jours du cabinet.

Naturellement, ce vote transporte d'aise
 les opportunistes, ravis de conserver leurs
 grasses sinécures ; il exaspère les radicaux,
 désolés de ne pouvoir s'asseoir tout à leur
 aise au banquet officiel. Dans ces intermi-
 nables débats, ne l'oublions pas, l'honneur
 de la France, sa prospérité commerciale, la
 gloire de ses armes, ne figurent que pour la
 parade ; ces belles considérations sont les
 oripeaux jetés sur le hideux égoïsme.

« Ce vote est un crime, » dit l'*Intransi-
 geant*. « Ce vote est un acte admirable de
 patriotisme, » dit la *République*. « Il est,
 disent les *Débats*, un bill d'indemnité pour
 le passé, un blanc-seing pour l'avenir. »

Faut-il nous en affliger, faut-il nous en
 réjouir ? Considérons d'abord quelles en se-
 ront les conséquences. Il est difficile de les
 prévoir toutes, mais il y en a deux qui sau-
 lent aux yeux : le maintien du ministère, la
 guerre avec la Chine.

Nous aurions certainement été ravis de
 voir M. Ferry faire la culbute, et nous félici-
 tons nos amis d'avoir voté contre lui ; cepen-
 dant son maintien ne nous afflige point.
 Que voulons-nous au fond ? Le renversement
 de la République ; eh bien ! M. Ferry est un
 homme merveilleusement propre à hâter cet
 heureux événement. Il ment comme pas un,
 il est égoïste à rendre des points à M. Grévy,
 entêté comme une mule, présomptueux
 comme Icare, avec cela d'une ignorance en-
 cyclopédique. Le mot est d'un diplomate
 étranger.

Comment le char de la République confié
 à un pareil cocher ne verserait-il pas bien-
 tôt ? Il versera, soyez-en sûrs :

Le Tonkin et Tu-Duc sont pleins de précipices.

Mais, dira une bonne âme, la France aura
 beaucoup à souffrir.

Hélas ! ce n'est que trop vrai ; mais qu'y
 faire ? Croyez-vous qu'une harpie puisse
 vivre sans faire du mal et qu'on puisse la
 tuer sans s'exposer à de douloureuses bles-
 sures ? Si vous connaissez un procédé ingé-
 nieux qui remplace tout doucement la Ré-
 publique par la Monarchie traditionnelle,
 allez, de grâce, allez vite le communiquer à
 M. le comte de Paris ; vous lui rendrez grand
 service, et à nous aussi. Ce procédé n'existe
 point, et ce n'est pas un vote pacifique émis
 en des temps calmes qui opérera cet heu-
 reux changement. La République a mis sa
 main pesante sur les urnes, tant qu'elle sera
 la maîtresse, elle ne laissera point des suf-
 frages intelligents et libres lui signer son ar-
 rêt de mort.

Quand les maîtres sont sans scrupules, le
 suffrage universel ne condamne que les vaincus.
 Voyez l'Empire naissant le 10 dé-
 cembre 1852 ou l'Empire vieillissant le 8
 mai 1870 ; toujours il obtenait des majori-
 tés formidables. Le peuple souverain disait

alors : Vive l'Empire *puisque'il existe*. Il dit
 aujourd'hui : Vive la République *puisque'elle
 existe*.

L'Empire est néanmoins tombé, il s'est
 suicidé par une guerre fatale ; la Républi-
 que tresse en ce moment le lacet qui l'étran-
 glera.

En votant la conquête du Tonkin, elle a
 voté la guerre avec la Chine, et quelles en
 seront les conséquences ! S'il y a une chose
 que la France actuelle ait en horreur, c'est
 la guerre ; la guerre demande des efforts,
 des sacrifices, et notre mollesse répugne à
 tout effort ; la nation, abâtardie par les doc-
 trines révolutionnaires, acceptera toutes les
 avanies, elle supportera tous les attentats,
 la confiscation de toutes ses libertés ; deux
 choses seules peuvent l'émouvoir : la guerre
 et la banqueroute. Eh bien, la République
 décrète la guerre et hâte la banqueroute.

Encore une fois, il y aura bien des misè-
 res, les ruines s'entasseront sur les ruines,
 le sang précieux de nos soldats sera versé
 sur des plages lointaines, ou sur la fron-
 tière voisine ; nous devons en gémir, mais
 non nous en étonner, c'est inévitable. La
 France a laissé planter sur son vieux sol
 monarchique l'arbre républicain, elle est
 condamnée à en recueillir les fruits. Puis,
 quand elle en aura goûté toute l'amertume,
 quand elle se sentira empoisonnée, au mi-
 lieu des douleurs et des convulsions, elle
 prendra la cognée et abattra l'arbre mau-
 dit.

Tenons-nous prêts pour ce jour-là !
 (*Espérance du Peuple.*) H.-A. MARTIN.

Toute la Droite a refusé d'accorder les
 crédits demandés par un gouvernement
 dans lequel il n'ont pas la moindre con-
 fiance. Quelques officieux déclarent que « la
 droite a refusé du pain et des armes à nos
 soldats ». Ces officieux jouent du patrio-
 tisme à faux, ce qui n'a rien de surprenant,
 l'école Ferry n'ayant pas précisément la ré-
 putation de tenir chaire de loyauté ou de
 patriotisme. Si le vote de la Droite avait be-
 soin d'être expliqué à toute autre personne

qu'à des eunuques parlementaires, on en
 trouverait l'explication catégorique dans les
 dernières lignes de la déclaration des Droites,
 lue par M. le duc de la Rochefoucauld-
 Bisaccia :

« Nous sommes donc à regret obligés de
 » refuser les crédits, malgré notre sollici-
 » tude pour ces braves soldats toujours
 » prêts à verser leur sang pour la patrie,
 » avec un désintéressement, un dévoue-
 » ment sans bornes, *sauf à les accorder plus
 » tard à un autre ministère qui saura mériter
 » notre confiance*. Nous n'avons, certes, pas
 » l'intention d'abandonner notre armée
 » qui fait noblement son devoir ; mais
 » nous devons prendre le seul moyen clair
 » que nous ayons de dégager notre res-
 » ponsabilité vis-à-vis du pays et d'arrê-
 » ter un gouvernement qui mène la France
 » aux abîmes, sans avoir l'air de s'en dou-
 » ter.

« Il serait trop commode, quand on a
 » tout engagé, tout compromis, de se cou-
 » vrir de l'honneur militaire et du prestige
 » de la France, pour sauvegarder sa res-
 » ponsabilité et obtenir d'un entraînement
 » patriotique les moyens de continuer ses
 » entreprises. »

Qu'un négociant surprenne un caissier en
 flagrant délit de vol, il y a gros à parier
 qu'il ne remplira pas de nouveau sa caisse
 pour en laisser les clefs à ce caissier mal-
 honnête. On comprend mal que les manda-
 taires qui ont reçu le dépôt de l'honneur,
 de la fortune et de la sécurité du pays
 croient pouvoir agir autrement.

LA QUESTION DU MOMENT.

Nous voulons parler des élections muni-
 cipales. Qu'elles se fassent au mois de jan-
 vier légalement, ou qu'elles soient abusive-
 ment renvoyées au mois d'avril ou de mai,
 il faut s'y préparer. Nous avons déjà ex-
 horté les catholiques et les conservateurs à
 se préparer à ces élections, et nous nous
 sommes permis d'indiquer deux buts prin-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

M. Mac Dowel avait à la Nouvelle-Orléans une
 grande et belle maison qu'il habitait quelquefois
 pendant une partie de l'hiver. C'est là qu'il avait
 résolu de demeurer momentanément ; un retour
 immédiat sur la plantation, où il ne devait plus
 retrouver sa chère Sarah, aurait éveillé en lui de
 trop cruels souvenirs. Ce fut donc dans la maison
 de M. Mac Dowel que, sur l'ordre de Nancy, on
 transporta le colonel à son arrivée à la Nouvelle-
 Orléans.

Jusque-là Charles était demeuré complètement
 inerte. Pendant la traversée, il n'avait pas une seule
 fois repris connaissance et semblait en syncope.

Cet état dura longtemps encore. Les médecins
 qui le visitaient ne comprenaient rien à son état.
 L'un d'eux, un célèbre docteur que, sur les indi-
 cations de Nancy, sir Wilkie avait fait venir de
 Boston, dit, après avoir prodigué ses soins pendant
 une semaine au pauvre colonel :

« Je ne puis plus rien pour lui. S'il se tire de
 là, ce ne sera que par un violent effort de la nature,

aidée par sa jeunesse et la robuste constitution du
 malade. C'est à ceux qui le veillent à guetter
 l'heure et à seconder la nature. La vie du colonel
 est dans leurs mains.

— Je ne l'oublierai pas, monsieur, dit sir Wilkie
 en reconduisant le célèbre docteur. Mon ami n'aura
 pas d'autre garde-malade que moi.

— Et moi donc ! dit Nancy que Wilkie trouva
 sur son chemin en rentrant dans la chambre de
 Charles, et moi, ne m'accorderez-vous donc pas le
 droit de vous aider à l'arracher à la mort ?

Ces mots avaient été prononcés avec un accent
 si passionné, que Wilkie contempla un instant la
 jeune fille avant de lui dire :

— Vous l'aimez donc encore ?

— Si je l'aime ! dit Nancy en levant les yeux
 pour attester le ciel.

— Alors pourquoi l'avoir désespéré ? répliqua le
 gentilhomme.

Nancy fondit en larmes.

— O sir Wilkie ! sir Wilkie ! s'écria-t-elle, ne
 savez-vous donc pas qu'il m'avait renvoyé par un
 Indien la bague d'opale, gage de la vie que je lui
 avais engagée ?

On devine l'explication qui eut lieu : elle acheva
 de cimentier l'union qui, pour ainsi parler, s'était
 faite d'instinct entre le baronnet et Nancy devant
 le lit où gisait le colonel.

Dès lors ce fut entre ces deux êtres un incessant

combat de dévouement, et, dans cette lutte inégale,
 il arriva que ce fut le plus faible qui triompha. En
 effet, bien que ni l'un ni l'autre ne quittât un instant
 le chevet du malade, il arrivait parfois à sir Wilkie
 d'avoir des défaillances ; il sentait par instant ses
 paupières se fermer malgré lui. Mais, quand elles
 se rouvraient, Nancy était toujours là, les yeux
 allumés comme deux flambeaux et fixés sur le
 malade, guettant l'heure où son intervention pour-
 rait être opportune. Elle n'avait jamais l'air fatigué
 ni découragé, et, même à cette heure matinale où,
 quand apparaissent les premiers rayons de l'aube,
 ceux qui ont passé la nuit sentent un inexprimable
 malaise se traduire par un frisson de froid, Nancy
 était toujours aussi calme, aussi sereine.

Plein d'attendrissement pour une aussi rare
 énergie, quelquefois Wilkie se hasardait à dire à
 la jeune garde-malade :

— Au nom du ciel, allez prendre quelques ins-
 tants de repos, je veillerai seul.

Mais Nancy répondait en montrant le malade :

— Sa vie est dans mes mains.

Vingt jours et vingt nuits se passèrent ainsi, qui
 furent marqués par un seul incident. Au moment
 où le malade était dans un état de prostration tel
 que le baronnet attendait d'heure en heure un
 dénouement fatal, il reçut une lettre du général
 Grant lui annonçant que, pour le récompenser de
 sa belle conduite à Charleston, le président Lin-

coln nommait au grade de général de brigade le
 colonel Charles Lecomte.

Le bon Wilkie secoua la tête en lisant cette let-
 tre, et, la donnant à Nancy :

— Hélas ! lui dit-il avec un amer sourire, peut-
 être les épaulettes étoilées figureront seulement sur
 son cercueil.

Cependant le temps marchait et le malade résis-
 tait aux terribles accès de fièvre qui le secouaient
 presque sans relâche. Le baronnet avait perdu tout
 espoir. Quant à Nancy, elle conservait toujours la
 même impassibilité.

Une nuit, à cette heure redoutable dont nous
 parlions tout à l'heure, quand l'aube blanchit,
 Nancy s'était levée de son fauteuil afin de fermer
 hermétiquement les rideaux et empêcher les rayons
 du soleil de se glisser jusqu'au lit du malade. Elle
 revenait prendre sa place habituelle quand elle vit
 Charles faire un léger mouvement.

A ce même instant, Wilkie, qui s'était laissé aller
 au sommeil, s'éveilla tout honteux de sa faiblesse.

— Pardon, je crois que je me suis un peu en-
 dormi, dit-il en se frottant les yeux.

— C'est ! fit Nancy en plaçant un doigt sur ses
 lèvres.

— Qu'y a-t-il donc, mademoiselle ? demanda le
 baronnet tout tremblant. Mon pauvre ami serait-il
 plus mal ?

— Au contraire, regardez-le, dit Nancy.

cupaux à leur action : le choix des candidats et l'effort à faire pour éclairer les populations sur leurs véritables intérêts. Nous voulons espérer que l'on soutiendra partout très-énergiquement la lutte ; mais nous regrettons de constater qu'en apparence du moins, on s'y prépare bien mollement, et que, dans un très-grand nombre de localités, on montre une déplorable indifférence.

On dit, cependant, de tous côtés que le régime actuel est intolérable ; on croit désireusement que la France en soit débarrassée au plus tôt ; on applaudit même énergiquement les gens qui déclarent qu'il faut résister vaillamment à la guerre sans trêve ni merci qu'il fait aux catholiques et aux conservateurs. Mais on se contente de ces manifestations platoniques et stériles ; on ne passe point à l'action. A quoi espéret-on aboutir avec de pareilles dispositions ?

Qu'on ne s'y trompe point, cette pusillanimité n'aura d'autres conséquences, en assurant le succès de nos adversaires, que d'aggraver la tyrannie qui pèse sur nous, d'augmenter l'étendue des désastres dont sont menacés les intérêts locaux ou généraux. Or, nous avouons ne pas comprendre la politique qui pousse à laisser accumuler les ruines dans l'espoir de les réparer, ou plutôt nous la considérons comme immorale et antipatriotique, nous ne croyons pas que ce soit-là un bon moyen de nous allier la Providence et d'obtenir qu'elle hâte la fin de nos maux.

N'est-il pas plus noble et plus digne des catholiques et des conservateurs de commencer l'œuvre de la délivrance par l'affranchissement des communes ? Débarrasser nos villes et nos campagnes des tyrannaux ineptes et malfaisants qui en gaspillent les ressources, froissent et blessent les consciences, c'est un moyen sûr pour arriver à chasser du pouvoir les législateurs et les ministres impies, avides et ignorants, qui conduisent la France à sa ruine. Et quand on considère que le terrain des libertés communales et des intérêts municipaux est des plus favorables pour la lutte, alors surtout que tant de fautes, de sottises et de folies ont été commises, on se dit qu'il faudrait que les honnêtes gens fussent devenus aveugles ou honteusement lâches pour ne pas marcher au combat, quand il s'agit d'intérêts si chers et si proches !

(Union de l'Ouest.)

Chronique générale.

Le Sénat va avoir à se prononcer sur les crédits (déjà dépassés, affirme-t-on). Le projet sera envoyé aujourd'hui à la Chambre haute qui nommera aussitôt la commission.

On dit que M. le duc de Broglie prendra la parole dans cette discussion et fera un parallèle de la politique de ces dernières années et de celle qu'avec une prévoyance patriotique, que le Livre Jaune de M. Ferry lui-même met en pleine lumière, suivait M. le duc Decazes. On ne peut espérer que le Sénat vote autrement que la Chambre. Néan-

En effet, la fièvre avait cessé comme par enchantement. Charles dormait d'un profond sommeil. On entendait le souffle paisible et régulier de sa respiration. Il était évident que Charles était entré dans une nouvelle phase de sa maladie : on devait toucher bientôt à la convalescence.

— O mademoiselle ! dit Wilkie dans un transport qu'il ne put réprimer, il est sauvé ! et c'est à vous que nous le devons.

— Taisez-vous donc. Il dort d'un si bon sommeil ; vous allez l'éveiller ! dit Nancy.

— Oui, mademoiselle, oui, je me tais ; mais laissez-moi rendre des actions de grâces à Dieu et... à ses anges.

En prononçant ces mots aussi bas que le lui permettait sa voix mal assurée, le pauvre Wilkie saisit un pan de la robe de la jeune fille qu'il baisa respectueusement.

Nancy répondit à cette démonstration par un regard tellement suppliant que le baronnet alla se rasseoir à sa place, et, pendant une bonne partie de la matinée, tous deux, immobiles et muets, demeurèrent au chevet du malade qui dormait toujours du même et bienfaisant sommeil.

Comme midi venait de sonner à toutes les horloges de la cité, le malade se retourna dans son lit. Ses yeux grands ouverts firent le tour de la chambre et s'arrêtèrent sur le baronnet.

— Wilkie ! dit-il, c'est toi ?

moins, il est bon que l'on accumule les preuves de l'incapacité et de l'incohérence républicaines.

La discussion en séance publique commencerait lundi au plus tôt.

Malgré la déclaration de M. Jules Ferry que le corps expéditionnaire du Tonkin ne serait augmenté que sur la demande de son chef, des ordres ont été envoyés hier à Toulon, par le ministère de la marine, pour faire préparer immédiatement les bâtiments de transports destinés aux troupes qui vont être envoyées au Tonkin.

L'OPINION DU GÉNÉRAL CAMPENON.

On commentait beaucoup avant-hier, dans les couloirs du Palais-Bourbon, un incident qui a eu lieu au commencement de la séance de lundi. M. Pelletan venait de prendre la parole pour continuer son discours, et comme M. le général Campenon se trouvait seul au banc des ministres, quelques députés firent observer qu'on ne pouvait poursuivre la discussion, les membres du gouvernement étant absents. Trois ou quatre membres de la droite s'écrièrent, de leur côté : « Et le ministre présent est hostile à l'expédition du Tonkin. » — Parfaitement, répliqua le général Campenon.

Le désaccord qui existe sur les opérations militaires entre M. Ferry et le ministre de la guerre est donc grave et l'on s'étonne que pas un seul membre de la majorité ait songé à interroger soit M. le ministre de la guerre, soit M. le ministre de la marine. Il s'agissait cependant de questions où leur intervention était vraiment nécessaire.

La France, journal républicain, constate que le vote de lundi c'est la guerre que nous allons soutenir seuls au milieu d'une Europe indifférente ou hostile.

Nous n'irons plus en Chine, dit-elle, comme en 1860, accompagnés par les vœux ou soutenus par le concours des puissances occidentales.

Nous irons accompagnés par la jalousie des uns, par la malveillance des autres, ou, ce qui est plus grave encore, par la satisfaction de quelques autres qui se réjouissent d'avance à la pensée de nous voir aux extrémités du monde, livrés aux plus grosses difficultés.

Voilà donc où nous ont conduits l'imprévoyance et l'orgueil du ministère :

Une guerre redoutable, à la veille des orages qui se préparent et dont les symptômes éclatent de toutes parts ; une guerre qui menace de compromettre l'organisation de l'armée nationale que le salut du pays commandait de réserver avec un soin jaloux.

A cette pensée, la tristesse doit l'emporter sur l'indignation dans tous les cœurs patriotes.

Heureux ceux qui portent, sans trembler, les responsabilités terribles qu'un avenir, peut-être prochain, les condamnera à envisager.

— Oui, mon ami, répondit le baronnet tellement radieux qu'il eut toutes les peines du monde à s'empêcher de sauter au cou de son ami pour l'embrasser, oui, mon ami, c'est bien moi. *Aoh ! my old fellow !*

— C'est toi qui l'es fait mon garde-malade. Bon Wilkie, je te reconnais bien là.

— Sans doute, moi ! reprit Wilkie ; mais *God gracious me !* je ne suis pas...

Wilkie s'arrêta tout court en cherchant des yeux miss Nancy qu'il ne trouva plus. Au premier mouvement de Charles, elle s'était dissimulée derrière les rideaux du lit.

— Tu disais ?... demanda Charles.

— Je disais que je n'étais pas fatigué, répondit le baronnet qui avait enfin trouvé un mot pour achever la phrase commencée.

Charles demeura quelques instants pensif. Puis regardant Wilkie :

— Tu me veilles depuis longtemps ? lui dit-il.

— Je crois bien que c'est la vingt-deuxième nuit que nous venons de passer, répondit imprudemment le baronnet.

— Ah ! tu n'étais donc pas seul ? demanda vivement le malade.

— Non, c'est-à-dire si, si fait. Pourquoi cette question ?

— Tu as dit : Nous avons...

— Tu crois ?

Puissent-ils, à cette heure, ne pas expier cruellement, par de stériles remords, une irréparable défaillance.

De fréquentes réunions d'anarchistes ont lieu en ce moment à Paris.

Le gouvernement n'est pas sans inquiétude à ce sujet, et la police a reçu des ordres en vue d'une surveillance quotidienne.

Nous croyons savoir qu'un grand nombre de cercles dits républicains vont être fermés, par ordre, dans le plus bref délai.

On écrit de Rome au Français :

« Les affaires religieuses de la France ont fait l'objet, ces derniers temps, de délibérations spéciales dans l'entourage du Saint-Père et les diverses congrégations religieuses. Le Saint-Siège est sur le point de prendre à cet égard une résolution décisive. Léon XIII ne dénoncera point immédiatement le Concordat, comme on l'a dit. Avant de recourir à cette mesure suprême, le Pape épuisera tous les moyens qui sont en son pouvoir afin d'arrêter, s'il le peut, le gouvernement français sur la pente fatale où le pousse l'anticléricalisme. Léon XIII aime la France. Il comprend les conséquences irréparables qu'aurait pour ce pays une rupture avec Rome. Il a tout fait pour éviter ce malheur, mais sa patience commence à se lasser.

« Les dernières suppressions du budget des cultes votées par la Chambre ont causé au Vatican un sentiment d'amertume et d'indignation facile à comprendre. Le lendemain même, une congrégation de cardinaux s'est réunie pour prendre un parti sur ce sujet. On a discuté, notamment, la question de savoir si le Saint-Père, au prochain consistoire, devait prononcer une allocution sur les affaires religieuses de France. Je crois savoir que rien n'est encore décidé. Au Vatican, on croit et on espère que le Sénat ne votera pas les suppressions adoptées par la Chambre et que celle-ci viendra à résipiscence. Toutefois, si la majorité républicaine devait persévérer dans son attitude hostile envers l'Eglise et faire de nouvelles brèches au Concordat, il est à peu près certain que le Pape dénoncera publiquement aux catholiques l'attitude de votre gouvernement.

« Il n'est pas douteux que la parole du Souverain-Pontife aura en France un profond retentissement, et je ne crois pas que, étant donnée la situation actuelle, la République ait beaucoup à s'en féliciter. Ce sera là le premier avertissement. S'il ne suffit pas, le Saint-Siège aura recours à d'autres mesures plus décisives. Léon XIII est très-patient, mais, quand il a pris une résolution, il sait l'exécuter avec énergie et fermeté. Ici, dans les cercles politiques, on ne comprend rien à l'aveuglement dont semblent frappés vos hommes d'Etat républicains. Dans un pareil moment, on considère la guerre à l'Eglise, qui est le mot d'ordre de la majorité, comme une inconcevable folie.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que les ennemis de la France triomphent et font

— J'en suis sûr.

— C'est possible. Dame ! dit Wilkie, s'enfilant dans une série de raisonnements, j'ai dit : Nous avons, parce que, depuis que je te connais, je dis toujours nous... Sans doute, Charles et moi... Charles et Wilkie, cela n'est qu'un et cela fait deux... Nous... Voilà.

Ce raisonnement amphigourique ne parut pas avoir convaincu Charles.

— Je croyais bien cependant... dit-il en insistant.

— Charles, mon fils, dit le baronnet, qui, de la place où il était, pouvait voir les signes que lui faisait Nancy derrière les rideaux, voilà les premiers mots que tu prononces depuis que je t'ai ramassé tout sanglant sous les murs de Charleston. Sans doute tu es beaucoup mieux, mais en voilà assez pour aujourd'hui.

Le malade se le tint pour dit et garda le silence ; mais, au léger froissement de ses sourcils, l'on devinait la tension de son esprit. Il s'essayait à recomposer dans sa mémoire chancelante les diverses phases de sa maladie en rattachant le passé au présent. Mais le fil était si ténu qu'il se rompait à chaque instant.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

tous leurs efforts pour exploiter cette attitude du gouvernement français. Il ne faut pas se faire illusion ; la France a peu d'amis en ce moment, et la République, par ses fautes impardonnables, est en train de lui faire perdre ceux qui lui restent encore.

L'anniversaire du retour des cendres de Napoléon revient samedi prochain.

On sait que M. le prince de Joinville fut chargé en 1840 d'aller chercher les cendres impériales à Sainte-Hélène, sur son vaisseau : la *Belle-Poule*.

Le navire du Prince, avec son glorieux dépôt, atteignit la France le 30 novembre et mouilla en rade de Cherbourg.

On se souvient encore à Paris de l'affluence populaire qui, le 4 décembre 1840, sous un ciel voilé et intense, s'étendait de l'Arc de Triomphe aux Invalides.

Les marins de la *Belle-Poule*, conduits par le prince de Joinville, placèrent le cercueil dans le char impérial.

Le clergé métropolitain, vêtu de velours violet, comme pour l'office des martyrs, bénit le corps sous le porche des Invalides, et le canon retentit.

S'avancant alors vers le roi Louis-Philippe, son père, le prince de Joinville lui dit ces simples paroles :

— Sire, je vous présente le corps de l'empereur Napoléon.

Et le vieux Roi répondit :

— Je le reçois au nom de la France !

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 décembre.

La Bourse est franchement mauvaise aujourd'hui ; dès le début de la séance, les cours sont inférieurs à ceux d'hier et ne parviennent pas à se relever à ce niveau.

Les rentes sont faibles, les valeurs que nous signalons à nos lecteurs depuis des mois, sont également très-maltraitées. Les acheteurs eux-mêmes perdent tout espoir et abandonnent leurs positions pour parer à de nouvelles pertes.

Le 3 0/0 tombe à 77.60 et 77.55, l'amortissable à 78 et 77.90, le 4 1/2 0/0 1883 à 105.75 et 105.67.

La Banque de France est faible à 5,275. La Banque Ottomane tombe à 625.

Le Suez a perdu, comme nous le prévoyions, le cours de 2,000 ; il tombe rapidement à 1,997.50, puis à 1,980, malgré une recette de 250,000 fr. pour la journée d'hier.

Le Lyon recule à 1,230, justifiant une fois de plus nos prévisions.

L'Extérieure Espagnole est lourde aux environs du cours de 56 qu'elle perdra vraisemblablement avec feu.

L'Unifiée d'Egypte reprend à 310 et 312.50 ; l'Italien 5 0/0 est à 90.90 comme hier.

La Banque de Paris recule à 805. Le Crédit Foncier se tient ferme aux mêmes cours que précédemment. Les obligations de son groupe sont également très-recherchées.

La baisse, on le voit, est décidément maîtresse de la place ; tout nous fait craindre qu'elle ne l'abandonne pas de longtemps et, les acheteurs devenant de plus en plus rares, personne n'osant plus tenter de relever les cours comme par le passé, nous nous demandons quand le mouvement rétrograde s'arrêtera. Ce moment nous paraît fort lointain.

En clôture, nous constatons une faible reprise, due aux rachats du découvert : 105.92 le 4 1/2 0/0 1883 ; 2,000 le Suez ; 631.25 la Banque Ottomane.

Néanmoins la tendance reste faible.

Chronique militaire.

Sept généraux viennent d'être mis à la retraite par le ministre de la guerre, deux de division et cinq de brigade.

Ce sont les généraux de division de Curtin et Lian, et les généraux de brigade Chanteclair, Jacquot, Pongerard, de Bertier et Ridouel.

Mardi, à Nantes, la musique du 65^e de ligne est allée, place Saint-Pierre, au domicile de l'ancien colonel, nouvellement promu général de brigade, prendre le drapeau de ce régiment et celui de l'armée territoriale, puis les ont portés rue Félix, au domicile du lieutenant-colonel, qui a pris provisoirement le commandement de ce corps.

ALLEMAGNE. — Contrairement à ce qu'on suppose plusieurs feuilles parisiennes, la réunion des ministres de la guerre des différents Etats germaniques n'a eu pour but que de déterminer les modifications du plan de mobilisation résultant des déplacements annuels de garnison.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

C'est ce soir jeudi que M^{me} Agar jouera à Saumur *Jocaste* dans *OEdipe* et *Philaminte* dans les *Femmes savantes*, — deux pièces du répertoire classique, — c'est-à-dire dans la comédie et la tragédie. M^{me} Agar n'a paru sur notre scène qu'une seule fois, dans *Phèdre*, le 7 octobre 1880. Aussi serons-nous heureux de pouvoir applaudir cette fois la grande artiste comme tragédienne et comme comédienne. On sait que M^{me} Agar a joué ces deux rôles à l'Odéon et à la Comédie-Française. Devant une pareille attraction, nous ne doutons pas de l'empressement du public saumurois à assister à l'audition de deux chefs-d'œuvre du Théâtre-Français avec l'habile tragédienne comme principale interprète.

Parmi les artistes qui accompagnent M^{me} Agar, plusieurs ont déjà fait apprécier leur talent à Saumur dans des tournées parisiennes. Quant à M. Gibeau, de la Comédie-Française, le grand-prêtre d'*OEdipe* et le bon bourgeois Chrysale des *Femmes savantes*, c'est pour nous une ancienne connaissance; il a obtenu ici des succès incontestables dans plusieurs tragédies; nous croyons qu'il sera revu avec plaisir par le public saumurois.

Notons que la représentation d'aujourd'hui est la 800^e donnée sur notre scène depuis son inauguration, le 5 avril 1866, c'est-à-dire dans un espace de 47 ans et 8 mois; ce qui fait une moyenne de 45 ou 46 représentations par an. Dans ces 800 soirées, nous ne comprenons pas les deux bals masqués donnés cette année, pas plus que les conférences politiques et réunions électorales, bien que ces dernières puissent être mises au rang des comédies.

GENNES.

Mardi, vers 10 heures du matin, on a trouvé noyée, dans le ruisseau le Douet, au lieu appelé la Gravière, commune de Gennes, la nommée Louise Proux, âgée de 83 ans.

Le matin, sa nièce était venue lui apporter son déjeuner, et, ne la trouvant pas dans sa chambre, elle se mit à sa recherche avec son mari. Ils ne tardèrent pas à trouver au bord du ruisseau des mouchoirs et une chaufferette appartenant à leur tante, et le corps de cette dernière étendu sans vie dans 40 centimètres d'eau.

Des traces de pas laissent à penser que, voulant laver ses mouchoirs, elle glissa sur le talus et ne put se retirer de l'eau.

L'INCENDIE DES PONTS-DE-CÉ.

Le *Journal de Maine-et-Loire* publie les détails suivants sur l'incendie des Ponts-de-Cé, dont nous avons déjà parlé hier :

« Lundi soir, un violent incendie jetait l'émoi dans la population des Ponts-de-Cé. L'usine Joubert, située sur le bord du canal de l'Authion, à cent mètres de la route d'Angers, était la proie des flammes.

« Les ouvriers avaient quitté les ateliers vers six heures, et deux heures après le feu prenait, on ne sait comment, au bout de la corderie couverte. Un passant apercevant une lueur très-vive à l'intérieur donna l'alarme; mais avant que des secours efficaces pussent être apportés, l'incendie s'était communiqué, comme par une trainée de poudre, à tout le chanvre étalé d'une extrémité à l'autre de la corderie.

« Bientôt la pompe de l'usine fut mise en batterie; les deux pompes de la commune furent installées ensuite. Mais que pouvaient ces trois instruments sur un vaste brasier de près de cent mètres de long sur vingt-cinq de large ?

« Il fallait avant tout préserver les grands magasins de chanvre, de peignage, et des meules de foin qui entouraient la corderie; un mur seulement les séparait du foyer. Tous les efforts se portèrent en ces trois endroits.

« Vers neuf heures et demie, les pompes de Trelazé furent amenées et fonctionnèrent avec toute la promptitude possible.

« Vers dix heures, un détachement du 43^e de ligne, venant d'Angers, arriva sur le lieu du sinistre. Les pontonniers même se mirent en route; mais ils reçurent en chemin ordre de retourner à la caserne. Le danger cessait alors.

« A ce moment il était près de minuit. On avait réussi à garantir les bâtiments menacés; mais la corderie tout entière, était détruite; la machine à vapeur brisée en morceaux, ses rouages tordus; un petit magasin réduit en cendres et le bureau à demi-brûlé.

« Les pertes peuvent s'élever approximativement à 150,000 fr.

« Elles eussent atteint près d'un million si le feu eût gagné les principaux magasins; et, certes, ils ont couru grand péril pendant plusieurs heures.

« Il n'y a pas eu accident de personnes. « Une trentaine d'ouvriers sont sans travail. »

BAUGÉ.

Le 9 décembre, les habitants du quartier du Mail, à Baugé, étaient réveillés vers six heures du matin par les cris : Au feu ! répétés par plusieurs personnes. Un incendie, qui menaçait de prendre des proportions considérables, venait de se déclarer à l'hôtel de France, appartenant à M. Dornoy, greffier de la justice de paix de Noyant, et occupé par M. Allard.

En quelques minutes, le feu se propageait dans les bâtiments circonvoisins où il trouvait un aliment facile à consommer, dans les greniers à fourrages de M. Lizardière, entrepreneur de voitures publiques à Beaufort; dans les écuries et remises de M. Taupin, loueur de voitures, et chez M^{me} Belouin, propriétaire.

Grâce à la promptitude des secours et aux moyens énergiques pris en cette circonstance, on parvint à se rendre maître de l'incendie, et à une heure de l'après-midi, tout danger avait disparu.

Les pertes occasionnées par ce sinistre sont évaluées à 78,140 fr. et couvertes par des assurances. (L'Anjou.)

TOURS.

Lundi soir, à la gare de Tours, 200 marins s'embarquaient dans le train de 7 h. 10, ligne de Vierzon.

Ils arrivaient de Lorient et se rendaient à Toulon pour être dirigés sur le Tonkin.

Tous ces braves marins avaient fort bon air avec leurs bérets et leurs élégants cols bleus.

Ils envahissaient la buvette et faisaient des provisions de rillettes, avant d'aller rendre visite aux Pavillons-Jaunes.

— Aimes-tu ça, toi, la rilette de Tours ? demandait l'un d'eux.

— Heu ! répondit un autre, c'est pas mauvais, mais ça manque d'ail !

« Avis aux fabricants. »

(Journal d'Indre-et-Loire.)

VENDÔME.

On lit dans le *Journal de Loir-et-Cher* :

« Les Sociétés de gymnastique de Blois, de Tours et de Châteaurenault donneront le dimanche 23 décembre prochain, à Vendôme, une fête de gymnastique dans le grand manège du quartier de cavalerie. »

NANTES.

Le ministre de l'intérieur va, sans doute, retourner à Nantes où le rappelle la maladie de M^{me} Waldeck-Rousseau, sa mère, qui s'est beaucoup aggravée.

De la frontière d'Espagne.

« Saint-Laurent-de-la-Salanque (Pyr.-Or.) Monsieur, chaque jour je me porte mieux, grâce à vos Pilules Suisses. Il y avait cinq mois que je souffrais d'horribles douleurs aux reins, à la vessie et au cœur; je ne pouvais rester assis longtemps, la nuit pas de sommeil et l'appétit me manquait. Lorsque je vis les guérisons obtenues par les Pilules Suisses, je me hâtai de vous écrire, et aujourd'hui je suis pour ainsi dire guéri. Aussi, Monsieur, je me fais un plaisir de vous autoriser à publier ma guérison. VIDAL LAURENT. »

A M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris. — Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte de 50 pilules.

Variétés.

Une plante qui remplace la vigne.

On ne saurait donner assez de publicité à toutes les découvertes qui intéressent particulièrement la première de toutes les industries, l'industrie agricole.

Sous ce titre, une grave et bonne nouvelle nous arrive du Midi de la France.

Tout le monde sait les pertes énormes qui

ont été éprouvées, depuis une vingtaine d'années, par notre agriculture nationale, à la suite des ravages du phylloxéra; plus de la moitié des vignes françaises a déjà disparu et nul ne saurait prévoir le terme des déprédations du terrible dévastateur. Vainement a-t-on employé, à son encontre, procédés sur procédés, ingrédients sur ingrédients; rien n'y fait, et jusqu'ici les expérimentateurs en sont pour leurs frais d'expérimentations. Malgré les mille et une recettes employées tour à tour pour le combattre et le détruire, le phylloxéra ne s'en porte pas plus mal et continue à détruire, lui, tout à son aise, nos splendides et luxuriantes vignobles.

En présence d'un pareil désastre, un agronome courageux dont les travaux ont déjà reçu la sanction et les encouragements des Sociétés savantes, après bien des essais infructueux pour conjurer le mal, est parvenu non à le dompter, mais à le tourner. Abandonnant donc la vigne à son malheureux sort, il s'est demandé si l'on ne pourrait pas trouver dans un autre végétal les éléments de prospérité qui nous font défaut par la disparition du précieux arbuste.

Cette plante est aujourd'hui toute trouvée: c'est une variété de *Betterave rouge*, sans rivale dans le monde entier, par ses qualités incomparables, qui serait appelée à recueillir l'héritage de la vigne.

Comme on le sait, la Betterave fournit, en effet, des alcools de premier choix; pourquoi sa pulpe, traitée comme le moût du raisin, ne donnerait-elle pas une boisson équivalente ?

Le fait est accompli; cette Betterave rouge, fort sucrée, produit par la fermentation un vin qui ne le cède en rien à bien des vins soi-disants de nos crus méridionaux. Au surplus, elle a l'avantage immense de s'accommoder de tous les terrains et principalement sous tous les climats, double motif pour la faire rechercher par les agriculteurs.

Le vin de Betterave l'est à une initiative que nous tenons à signaler, ne serait-ce qu'en vue de provoquer de nouvelles recherches, ou même de nouvelles ressources à notre viticulture en détresse.

Dans le but de vulgariser cette plante, le propagateur se met gratuitement à la disposition des agriculteurs pour leur fournir les graines dont ils auraient besoin. — On peut donc s'adresser en toute confiance à M. AUGUSTE DELEUIL, agronome, à Gardanne, près Marseille.

CONSEILS ET RECETTES.

REVERNISSAGE DES TOILES CIRÉES SERVANT DE TAPIS.

La restauration des toiles cirées s'obtient par l'application du vernis suivant :

On fait bouillir 30 parties d'huile de lin avec 40 parties de litharge et une partie d'oxide de manganèse. L'ébullition est maintenue jusqu'à ce que la vapeur soit devenue très-épaisse. On retire alors du feu, et l'on y ajoute trois parties de cire blanche et autant de gomme laque. Les parties sont en poids.

On active et on favorise le mélange en remuant avec une spatule.

Quand on veut appliquer ce vernis, on le fait bouillir de nouveau, en l'additionnant d'huile de lin jusqu'à liquéfaction convenable, et on passe successivement plusieurs couches sur les surfaces à vernir. On fait sécher à la chaleur, s'il en est besoin.

On peut l'employer non-seulement pour les toiles cirées, mais aussi pour les cuirs.

BIBLIOGRAPHIE.

Chaque genre d'articles trouve son tour dans la collection du *Jeune Age illustré*. C'est celui des avis donnés aux enfants désireux de se montrer bien élevés, qui arrive dans le dernier numéro de ce journal, daté 8 décembre 1883, numéro 154. Il s'agit, cette fois, de la conduite des enfants à l'égard des grands parents. Ils gâtent les enfants, c'est charmant pour ceux-ci, mais ils ont les infirmités de l'âge avancé, c'est souvent ennuyeux. Il faut savoir bénéficier de l'excès de tendresses, mais aussi supporter les fatigues de la vieillesse, et cela en restant naturels. Tel est le thème de l'article. A propos de certaines nouveautés théâtrales, le courriériste donne des renseignements sur les Gueffes et Gibelins. Deux lettres délicieuses de Louis Veuillet à sa nièce âgée de sept ans, le roman en cours et un article sur les industries qui se rattachent à la betterave, complètent le numéro. Abonnement : un an, 10 fr., chez M. Palmé, 76, rue des Saints-Pères; un numéro, 15 centimes.

L'ÉLECTRICITÉ, revue hebdomadaire illustrée (8^e année). Sommaire du numéro du 8 décembre 1883. — Le Câble de Tonkin. — Les Piles thermo-électriques (à suivre), G. Chaperon. — Les Machines dynamo-électriques (à suivre), E. Boistel. — L'Éclairage électrique des Théâtres, A. R. — La Télégraphie rapide. — Observations sur les paratonnerres. — Un arrangement téléphonique. — Correspondance. — Nécrologie. — Bibliographie. — Chronique.

Le numéro, 50 centimes. — France : Un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; Union postale : 25 fr.; six mois, 12 fr. 50. — PARIS, 16, rue du Croissant.

Théâtre de Saumur.

Représentations du Répertoire classique. — M. MARVE, directeur.

JEUDI 13 décembre 1883,

UNE SEULE REPRÉSENTATION DE

M^{me} AGAR

De la Comédie-Française,

Accompagnée de : M. GIBEAU, de la Comédie-Française; M. FRAIZIER, M. DACHEUX, M. HATIER, MM. PETIT et JOURDAN; M^{mes} SÉVERY, BAUGHÉ, DELAHAYE et BRISSON, des théâtres de la Porte-Saint-Martin, du Gymnase, de la Gaîté, de l'Ambigu.

OEDIPÉ

Tragédie en 5 actes, de VOLTAIRE.

M^{me} AGAR remplira le rôle de *Jocaste*.

Distribution :

OEdipe.....	MM. Hatier.
Philoctète.....	Fraizier.
Le grand-prêtre.....	Gibeau.
Araspe.....	Bernard.
Phorbas.....	Petit.
Dimas.....	Legrang.
Icare.....	Jourdan.
Jocaste.....	M ^{me} AGAR.
Egine.....	Bauché.
Personnage du chœur.....	Sévery.

Le spectacle sera terminé par :

LES FEMMES SAVANTES

Comédie en 5 actes, de MOLIÈRE.

M^{me} AGAR remplira le rôle de *Philaminte*.

Distribution :

Chrysale.....	MM. Gibeau.
Clitandre.....	Fraizier.
Ariste.....	Petit.
Trissotin.....	Dacheux.
Lépine.....	Bertrand.
Vadius.....	Bernard.
Le notaire.....	Legrang.
Philaminte.....	M ^{me} AGAR.
Armande.....	Sévery.
Henriette.....	Brisson.
Bélise.....	Delahaye.
Martine.....	Bauché.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

LUNDI 17 décembre 1883,

Les Deux Orphelines

Drame en 8 actes, par MM. A. Dennery et Cormon.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Si maître Rabelais, de joyeuse et exilarante mémoire, vivait de nos jours et qu'il fumât la cigarette, il n'emploierait pas d'autre papier que le papier FRANÇAIS (10 c. le cahier dans tous les bureaux de tabac) dont la pureté, la finesse et la solidité ne laissent rien à désirer. Ce nouveau papier, style moyen âge, présente à la fois un aspect original et élégant qui le désignent à l'attention de tous les fumeurs.

Vente en gros, MM. GASTON D'ARGY et C^{ie}, 54, rue de Dunkerque, Paris.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 80.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 DÉCEMBRE 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.	
3 %	76 90	76 85	Est	711 25	712 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	515	513
3 % amortissable	78 30	78 10	Paris-Lyon-Méditerranée	1230	1232 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	502 50	502 50	Est	346 50	347 50
4 1/2 %	105 25	105	Midi	1130	1130	— 1865, 4 %	512 50	512	Midi	361	361 75
4 1/2 % (nouveau)	105 95	105 90	Nord	1737 50	1727 50	— 1869, 3 %	400	401	Nord	366 50	366 25
Obligations du Trésor	503	503	Orléans	1260	1252 50	— 1871, 8 %	394	394	Orléans	363 50	364
Banque de France	5325	5300	Ouest	770	770 50	— 1875, 4 %	503	501	Ouest	361	363
Société Générale	485	485	Compagnie parisienne du Gaz	1330	1335	— 1876, 4 %	500	502	Paris-Lyon-Méditerranée	365	365
Comptoir d'escompte	905	920	Canal de Suez	2030	1998 75	Bons de liquid. Ville de Paris	517	514	Paris-Bourbonnais	364 75	362
Crédit Lyonnais	532 50	530	C. gén. Transatlantique	505	500	Obligations communales 1879	435	437	Canal de Suez	560	558
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1200	1197 50				Obligat. foncières 1879 3 %	434	437			
Crédit de France	10 50	10 50									
Crédit mobilier	357 50	357 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)			Ligne de l'État (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1885)											
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR						
3 heures	8 minutes du matin	express-poste.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.		
6	45	matin (s'arrête à la Possonnière)	Saumur. (départ)	6 05	8 50	1 05	3 00	7 55	Montreuil-Bellay (départ)	6 55	9 45	4 27	8 30	11 03
8	56	matin, omnibus-mixte.	Chacé-Varrains	6 15	9 01	1 16	3 16	8 05	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 13	10 07	4 43	8 46	11 14
1	25	soir.	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	9 10	1 25	3 30	8 13	Chacé-Varrains	7 22	10 20	4 51	8 54	11 23
3	32	express.	Montreuil-Bellay (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47	8 28	Saumur (arrivée)	7 35	10 33	5 3	9 06	11 35
7	15	omnibus.												
10	36	(s'arrête à Angers).												

Étude de M^e Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE
Aux enchères publiques,
A Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 55,
Le lundi 17 décembre 1885, et jours suivants, à 4 heures après midi,
d'un
TRÈS-BEAU ET RICHE MOBILIER
Consistant en :
Trois chambres à coucher dont une en palissandre ciré, une en thuya palissandre et l'autre en palissandre verni ;
Magnifique meuble de salon en bois noir, style Louis XIV, recouvert en satin ; deux autres meubles de salon, dont un en palissandre recouvert en belle étoffe fantaisie ;
Salle à manger en chêne sculpté ;
Splendide pendule Louis XIV avec chevaux marins, autres belles pendules en cuivre ;
Beau bahut Louis XVI, deux secrétaires, chiffonniers et autres bahuts, boule et marquetier ;
Appeliques Louis XVI, glaces, bronzes, porcelaine de Sèvres, un tapis d'Aubusson, autres tapis, tables, guéridons, chaises de fantaisie dorées, bonne literie et quantité d'autres bons objets.
On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais.
Exposition publique, dimanche 16 décembre, de 2 heures à 5 heures.
Le commissaire-priseur,
(807)
Ch. MILLION.

A CÉDER
DE SUITE,
FONDS D'ÉPICERIE
S'adresser rue Nationale, n° 8.

A VENDRE très-bonne et forte JUMENT NORMANDE, baie, 5 ans, propre à toute espèce de service.
S'adresser chez MM. BRUNET et PINET, à Saumur. (723)

Grand Etablissement
BALS, NOCES et FESTINS.
A CÉDER, à Angers
POUR CAUSE DE MALADIE.
Excellente situation.
S'adresser à M. GUIHAL, rue Lenepveu, 13, à Angers. (797)

Études de M^e CHICOTEAU, notaire à Loudun (Vienne), et de M^e ROBIN, notaire à Château-gontier (Mayenne).

A VENDRE OU ÉCHANGER
En totalité, en 2 lots ou par corps de fermes,
LES PROPRIÉTÉS D'Erbrée et de Beaubigné
Commune de Fromentières, à 4 kilomètres de Château-gontier, route de Laval.

1^o CHATEAU moderne d'Erbrée, belles réserves en prairies et futaies, fermes de Beauchêne, la Mercerie et la Drajeonnière ; ensemble 100 hectares.
Revenu minimum garanti, 10,000 fr.
2^o Ruines du château de Beaubigné, ferme de ce nom, fermes de la Ferrerie, le Chênevert, surnommé Moulin à eau de la Roche (5 paires de meules), 10 hectares de prés ; ensemble 135 hectares.
Revenu minimum garanti, 14,000 fr.
Un seul tenant. — Belle situation sur les côtes de la Mayenne qui limite la propriété sur 2,500 mètres.
Placement à 4 0/0, susceptible d'augmentation.
S'adresser auxdits notaires, pour permis de visiter et tous renseignements. (802)

UN JEUNE HOMME se propose pour cirer les parquets et servir de valet de chambre au besoin, et même soigner les malades.
ALPHONSE COLIN, rue Dacier, n° 34, Saumur.
Un jeune homme sérieux demande une place de comptable dans une maison de commerce.
S'adresser au bureau du journal.

La Maison GELLUSSEAU et RICHON, rue Cour-Saint-Jean, n° 6, demande un jeune homme désirant faire son apprentissage en mercerie et bonneterie. (764)
M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil (Indre-et-Loire), demande un 1^{er} clerc.
M^e GOUTARD, notaire à Neuillé, demande de suite un clerc sachant faire les actes courants.
La maison SAINTON-GUILLON, quai de Limoges, demande un apprenti.

Études de M^e SOUDÉE et GRANGÉ, avoués à Angers, et de M^e ALEXANDRE, notaire à Pellouailles (Maine-et-Loire).

VENTE
Après conversion de saisie,
Sur 2^e baisse de mise à prix,
Le LUNDI 24 décembre 1885, à une heure de l'après-midi,
A Angers, à l'Hôtel-de-Ville, par le ministère de M^e ALEXANDRE, notaire à Pellouailles.

EN SEPT LOTS DE DIVERS IMMEUBLES
Sis à Angers.
1^{er} Lot. — Une maison, place du Ralliement, à l'angle des rues de la Roë, n° 43, et Lenepveu, n° 36. 100.000 fr.
2^o Lot. — Une maison, à l'angle des rues Bodinier, n° 4, et Valdemaine, n° 14, et une autre maison, rue Valdemaine, joignant la précédente. 50.000 »
3^o Lot. — La propriété du Liérid, rue Chèvre. 50.000 »
4^o Lot. — 2,315 mètres de terrain à bâtir, en bordure, rue Pascal. 5.000 »
5^o Lot. — La propriété du Petit-Château, rue Pascal. 20.000 »
6^o Lot. — 10,112 mètres de terrain à bâtir, rue Pascal et rue Chèvre, en bordure. 20.000 »
7^o Lot. — 2,435 mètres de terrain à bâtir, en bordure, rue Pascal. 5.000 »
Total des mises à prix. 250.000 fr.
Pour insertion sommaire, SOUDÉE.

18, Rue du Marché-Noir.
ATELIER D'HORLOGERIE
M. PETIT prévient les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance qu'il fait et garantit toute espèce de réparations d'horlogerie.
PRIX MODÉRÉS.
Réparations très-soignées.
M. VAUDEL, Grand'Rue, n° 45, à Saumur, a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de la distribution en ville des lettres de faire part et tous imprimés à des prix modérés.

OBJETS D'ART et ANTIQUITÉS
LIVERANI
15, Rue Saint-Jean, Saumur.
Bas-reliefs en bronze, Plaques et Statuettes de Gian Bologna, Miniatures sur soie et ivoire, Peintures sur toile et cuivre de la vieille école Italienne, Miniatures sur cuivre de Guido Reni.
Glaces, Petits Meubles à bijoux ébène et ivoire, Terres cuites et Groupes en marbre vieux jaune, Faïences d'Urbino, Monte Lupo, Savona, Pesaro, Bertinora, Delft et Faenza, Coupe cristal de Murano, près Venise, Broderies sur soie, Velours de Gènes, Brocatelles, Tapisseries de soie, Point Hongrois, vieux Efilés Renaissance avec sujets, Dentelles de Venise, Milan, Naples et Point d'Espagne, Voiles de fauteuils en dentelle ancienne, Nappes avec entre-deux éfilés dans la toile.
Tous ces Objets, achetés séparément et choisis avec soin, ont été trouvés principalement dans les monastères, les vieux châteaux et chez quelques habitants de la campagne.
AUTHENTICITÉ GARANTIE.
Le Magasin d'Antiquités est ouvert de 1 heure à 5 heures, dimanches et fêtes excepté.

PIANOS ET INSTRUMENTS
L. FISCHER ET FILS
FACTEURS DE PIANOS ET LUTHIERS
49, Rue d'Orléans, SAUMUR.
Vente, Échanges, Accords, Location et Réparations de tous Instruments, — Musique.
ABONNEMENTS POUR L'ACCORD ET L'ENTRETIEN DES PIANOS :
4 Accords par an. 9 fr.
6 Accords par an. 12 »
Abonnements à la lecture musicale.
VOUS NE TOUSSEREZ PLUS si vous sucez quelques BONBONS GRAMONT au goudron. Agréables à la bouche, ils portent de suite l'arôme précieux du Goudron sur les poumons et arrêtent aussitôt la toux. Par le passé on buvait de l'Eau de Goudron, mais le goût répugnait. Depuis peu on fait des capsules recouvertes de gélatine pour en masquer la saveur : ici l'inconvénient est grand, car l'enveloppe dure qui recouvre le goudron l'empêche d'agir comme calmant immédiat, tandis que le Bonbon GRAMONT fond de suite et soulage immédiatement. Prix : la Boîte 1 fr. 75 ; demi-Boîte 1 fr. Se méfier des Contrefaçons. — Exiger la Signature du D^r GRAMONT.
Dépôts à Saumur : pharmacie GABLIN, rue d'Orléans, 27, et toutes les pharmacies. (664)
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

PAS DE VENTE AU NUMÉRO
La France Théâtrale
Journal officiel des théâtres en France
Paraissant le Mercredi.
Ce journal publie la liste complète des pièces jouées chaque semaine dans tous les théâtres de France, les nouvelles théâtrales et comptes rendus qui lui sont adressés par ses correspondants des départements et de l'étranger.
BUREAU : 23, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS.
Abonnements : Trois mois, 10 fr. — Six mois, 18 fr. — Un an, 30 fr.
Pour les abonnements, s'adresser : soit aux correspondants (à Saumur, bureau de l'Echo Saumurois), soit à l'administration de la France Théâtrale, en envoyant un mandat-poste à l'ordre de M. A. GINER, directeur, à l'adresse ci-dessus.

PONMADE BERTINOT
pour la guérison radicale et infaillible des cors aux pieds, durillons et œils de perdrix. — 1 fr. le flacon.
Chez MM. CLOSIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, et NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (718)